Incroyable : pour Nunez, confiner les racailles des quartiers « n'est pas une priorité » !

écrit par François des Groux | 26 mars 2020

Illustration : Laurent Nunez, très bienveillant envers les racailles habituelles du Frankistan

.

« Ce n'est pas une priorité que de faire respecter dans certains quartiers les fermetures de commerces et de faire cesser les rassemblements ».

Ou plutôt : « Confiner les racailles des quartiers n'est pas notre priorité : mieux vaut taper sur ces cons de Français de souche ! »

C’est, en gros, le récent et surréaliste message de Laurent Nunez, le secrétaire d’Etat au Ministère de l’Intérieur, sans doute pour rassurer la diversité remuante chérie par le gouvernement Macron.

Les Français respectueux de la loi mais verbalisés (135€ et plus, voire menacés de prison par Belloubet) pour avoir promené 15 minutes de trop leur chien ou effectué trop loin un jogging ou des courses seront heureux de l’apprendre…

Mais cela n’étonnera personne : entre les Gaulois et la racaille en roue libre (ou libérée de prison par Belloubet), on connaissait déjà les préférences de *notre* président de la République.

.

.

Faire respecter le confinement dans les banlieues, “pas une priorité” pour le gouvernement

Alors qu’il vient d’alourdir les sanctions contre ceux qui ne respectent pas le confinement de manière répétée, le gouvernement décide de se montrer plus conciliant avec les contrevenants des banlieues. Un deux poids deux mesures qui indigne les forces de l’ordre.

« C’est n’importe quoi », « Les bras m’en tombent »… A l’annonce des propos de Laurent Nuñez, révélés par le Canard

Enchaîné, policiers sur le terrain et responsables syndicaux étaient effarés.

« Ce n'est pas une priorité que de faire respecter dans certains quartiers les fermetures de commerces et de faire cesser les rassemblements ».

La phrase, qui scandalise de manière univoque les forces de l'ordre et leurs représentants, est signée par le Secrétaire d'État au Ministre de l'Intérieur.

Dans une visioconférence reliant Beauvau aux préfets des zones de défense, Laurent Nuñez exprimait ce 18 mars son inquiétude de voir les cités, au bord de l'implosion, s'embraser si le confinement y était appliqué de manière (trop) stricte.

Les préfets concernés ne semblent pas s'émouvoir d'une telle directive, alors que dans le même temps, la Garde des Sceaux, Nicole Belloubet, proposait un alourdissement des peines contre les réfractaires au confinement.

Pascal Mailhos, préfet de la zone Sud-Est, approuve. Michel Lalande, en charge de la zone Nord, va lui plus loin. Pour cet ancien collaborateur du ministre de l'Intérieur socialiste, Bernard Cazeneuve, le non-respect des consignes de fermeture de commerces, la nuit, en banlieue, aurait même des vertus inespérées : *« Ils (les commerces, ndlr) exercent une forme de médiation sociale ».*

.

« Des zones de non-droit sanitaires »

« Des déclarations incroyables » pour Rocco Contento, du syndicat Unité SGP police à Paris [qui] a du mal à contenir sa colère résurgente.

« On est en guerre, c'est le Président qui l'a dit ! Aucune

entorse ne doit être faite dans ce combat avec des zones de non droit sanitaires ! C'est là que les collègues ont le plus grand mal à faire respecter le confinement.

Mais si on dit ça, on est tout de suite raciste.

Pourtant, c'est un état de fait… ».

S'ils ont en effet les plus grandes difficultés à imposer la loi dans ces territoires perdus de la République, c'est aussi là qu'ils sont le plus exposés au danger du virus, comme des délinquants.

Le 24 mars, une policière était gravement blessée à la tête par une pierre, dans la cité de la Roseraie, à Beauvais (Oise). Rocco Contento le confirme : *« Les collègues se font littéralement agresser lors des contrôles. Un policier à même été mordu à Clichy-sous-Bois »*. En attestent les – trop – nombreuses vidéos de violences circulant ces derniers jours sur les réseaux sociaux, comme celle-ci, où une patrouille véhiculée est prise à partie par une bande de racailles, aux cris de *« Nique ta mère ! »*…

Justice à géométrie variable

En première ligne face au virus, dans leur mission de contrôle du confinement, avec des effectifs réduits, les policiers sont plus que jamais inquiets.

Faute de stocks suffisants, seuls les personnels directement au contact de la population, qui doivent consulter les attestations, sont équipés de masques. Les Yvelines, tout comme l'Ile de France, sont aujourd'hui les principaux foyers de contamination au coronavirus dans l'Hexagone.

Ce sont aussi ceux où les policiers sont le plus exposés, de part leur manque de moyens et de suivi des autorités, qui préfèrent relâcher la bride des populations, donc de la maladie.

En début de semaine, le Parlement s'accordait sur un alourdissement des peines drastique, pour ceux pris de multiples fois en flagrant délit de non-confinement. Jugées trop sévères par l'opposition, notamment LFI et même LR, les préconisations de Nicole Belloubet ont été revues à la baisse.

Résultat : une amende de 135 euros, 1500 en cas de récidive dans les 15 jours, sera appliquée. Dans le cas de *« quatre violations dans les trente jours »*, le délit sera majoré à 3700 euros, doublé de six mois de prison au maximum.

Tandis que la majorité des Français s'expose à de lourdes peines, une minorité d'autres, peuvent continuer, en toute impunité, à mettre en danger immédiat les forces de l'ordre chargées de les protéger, ainsi que le reste de la population.

https://www.valeursactuelles.com/clubvaleurs/societe/faire-respecter-le-confinement-dans-les-banlieues-pas-une-priorite-pour-le-gouvernement-117458

.

Les petits chéris d’Emmanuel accepteront-ils le confinement ? Présenteront-ils leur « attestation » à dealer, voler, agresser ?